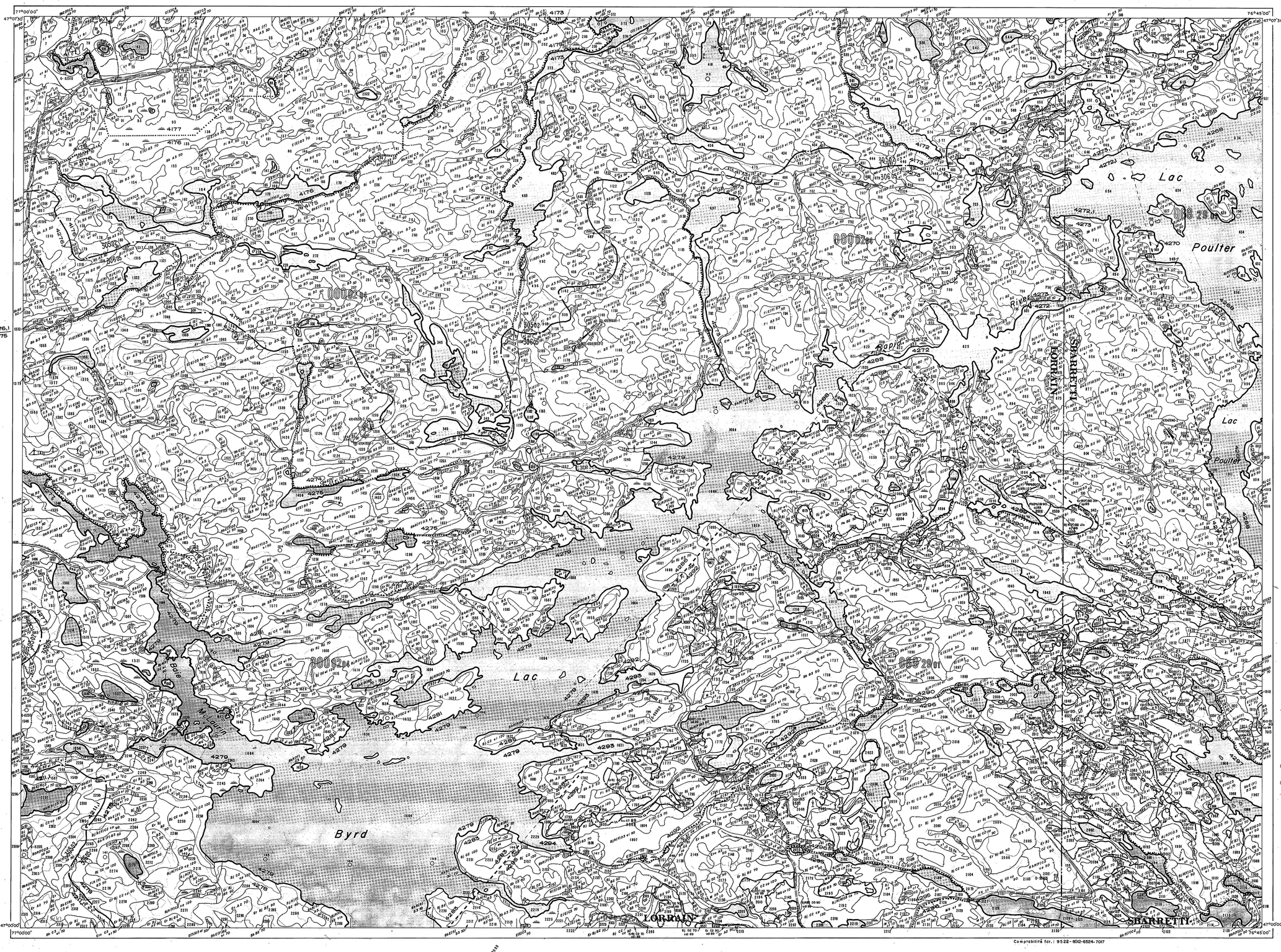

Comptabilité fér.: 9522-6012-6524-7017

A jour: avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50,000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	110
Coupe avec protection de la régénération	120
Coupe avec réserves de semenciers	130
Coupe à diamètre limite	140
Coupe à diamètre limite	150
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	160
Coupe partielle	170
Coupe partielle (dégagé ou à pied)	180
Plantation à racines nues	200
Plantation en récipients	210
Plantation de boutures	220
Ensemencement	230
Fabrication commerciale	240
Récolte dans les lisières boisées (sablière libre)	50

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbations et ont une origine de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (R)
— — (aucune essence compagne prédominante)	R (C)
— — à épinette noire	R (EN)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EPN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (MEL)
— — à sapin	R (SAP)
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée cime)	P (E)
— — (aucune essence compagne prédominante)	P (C)
— — à thuya (cèdre)	P (C)
— — à épinette noire	P (EN)
— — à pin blanc	P (PB)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à sapin et/ou épinette	P (SE)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (EB)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (EN)
— — (plantation de mélèze)	P (ML)
— — (plantation de pin rouge)	P (PR)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — (aucune essence compagne prédominante)	S (C)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (P)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (PE)
— — à bouleau jaune	S (BJ)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	PB
— — — avec pin rouge	PB (PR)
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PB (PR)
— — — — (aucune essence compagne prédominante)	PB (PR)
— — — — avec thuya (cèdre)	PB (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — — avec mélèze	PB (ML)
— — — — avec pin gris	PB (PG)
— — — — avec peuplier	PB (PE)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (SE)
— — — — (plantation)	PB (P)
Pinède à pin rouge	PR
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	PR (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — — avec mélèze	PR (ML)
— — — avec pin rouge	PR (PR)
— — — avec pin gris	PR (PG)
— — — avec peuplier	PR (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (SE)
— — — (plantation du thuya)	PR (T)
Pinède à pin gris	PG
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG (PG)
— — — (aucune essence compagne prédominante)	PG (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — — avec mélèze	PG (ML)
— — — avec pin rouge	PG (PR)
— — — avec peuplier	PG (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (SE)
— — — (plantation de pin sylvestre)	PG (PS)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — (aucune essence compagne prédominante)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (ML)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SE)
— — (plantation de thuya)	C (T)
Pruchière	PR
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— — (aucune essence compagne prédominante)	PR (PR)
— — à thuya (cèdre)	PR (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — à pin blanc	PR (PB)
— — à pin gris	PR (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	PR (PR)
— — (plantation de pruche)	PR (P)
Mélèzin	ML
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	ML (ML)
— — (aucune essence compagne prédominante)	ML (ML)
— — à thuya (cèdre)	ML (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	ML (E)
— — à pin blanc	ML (PB)
— — à pin rouge	ML (PR)
— — à pin gris	ML (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	ML (SE)
— — (plantation de mélèze japonais)	ML (J)
— — (plantation de mélèze européen)	ML (E)
— — (plantation de mélèze ericich)	ML (L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus et résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — — avec pin blanc	F1 (P)	F1 (P)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
Bouleau à bouleaux blancs et résineux	BB (R)	BB (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — avec sapin	BB (SE)	BB (SE)
— — — — avec mélèze	BB (ML)	BB (ML)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — — avec pin gris	BJ (PG)	BJ (PG)
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplier avec sapin	PE (S)	PE (S)
— — — avec pin gris	PE (PG)	PE (PG)
— — — avec pin blanc	PE (PB)	PE (PB)
— — — avec épinette noire ou rouge	PE (E)	PE (E)
— — — avec résineux	PE (R)	PE (R)
Frêne et résineux	F (R)	F (R)
Cedrière résineux	C-F (R)	C-F (R)
— — à pin blanc	C-F (PB)	C-F (PB)
— — à pin rouge	C-F (PR)	C-F (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — à essences intolérantes	F1
— — à essences tolérantes	F2
— — sur station humide	F3
— — à peuplier	F4
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	PE
Cedrière rouge	CR
Frênaie	FR
— — à bouleaux blancs	F-BB
— — à bouleaux jaunes	F-BJ
— — à peuplier	F-PE
— — à feuillus d'essences intolérantes	F-F1
— — à feuillus d'essences tolérantes	F-F2
Plantation d'érable à sucre	PLS
— — de bouleau jaune	PBJ
— — de chêne rouge	PCR
— — de peuplier hybride	PeHy

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Sentier agricole
Emplacement urbain, camping, utilisations, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	10
Coupe partielle en damier	11
Coupe partielle par bande	12
Coupe partielle plus épidémie légère	13
Chablis partiel	14
Épidémie légère	15
Brûlis partiel	16

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	01
Brûlis	02
Chablis totale	03
Épidémie sévère	04
Friche	05
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10	0-10 ans	10	10-30 (sous) 30-70 (sous)
30	21-40	30	30-50 30-50
50	41-60	50	50-70 50-70
70	61-80	70	70-90 70-90
90	81-100	90	90-120 90-120
120	101 et plus	120	120-70 70-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux irrégulier: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges plus de 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges est plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Faible	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***

Superficie entourée de pentes > 31%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	20m	17m	14m	11m	8m	5m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATION FORESTIÈRES

SI 61 C3 g D1 m E
— définition
— classe de pente
— classe d'âge
— classe de densité
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— groupement d'essences
— type de couvert

R C6 m E3 D1
— classe de pente
— classe d'âge
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE
CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité de gestion: 73-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage
Mode de tenure ou de gestion: 000° 02 04*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 3050 2*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 80 900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4296 *
Région écologique: 7a2
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 730 LA VALLÉE DE LA GATINEAU

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: (Photographie aérienne: 1982 / Année de publication: 1983 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/2/83
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-6	31-N-7	31-N-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-N-3	31-N-2	31-N-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-K-14	31-K-15	31-K-16	

31 N/2 S.O.

UG 73

2

44